

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 19 (1881)
Heft: 20

Artikel: Le choix d'une épouse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-186422>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dent: tout le monde me croit mort. Demain, tu prendras le deuil, tu feras célébrer un service funèbre, et, si Dieu veut, je guérirai de ma blessure avant qu'on ait découvert ma retraite... Un mois après j'étais parfaitement rétabli.

— Il paraît, ajouta Giraud en terminant son récit, que le fusil avait été placé trop près de l'oreille, et que, privé d'air, le coup n'avait pas produit son effet. Mon camarade, par un hasard extraordinaire, avait eu le même bonheur que moi.

ANTONY RÉAL.

L'Hôpital et le Pénitencier, à l'origine.

En voyant s'élever les superbes et spacieuses contructions du Champ de l'Air, on a peine à se représenter ce qu'était l'hôpital au commencement du siècle. Voici à ce sujet quelques détails qui intéresseront peut être nos lecteurs.

Le bâtiment de la Mercerie, appartenant alors à la ville de Lausanne fut acquis par l'Etat et arrangé de manière à servir à la fois de pénitencier, d'hôpital, d'asile d'aliéné et de maison de discipline.

Une partie de l'un des étages fut occupé par les détenus correctionnels, l'autre par les enfants et les jeunes gens dont les parents demandaient la réclusion, impuissants qu'ils étaient à réprimer leurs dispositions vicieuses.

Un autre étage reçut des lits pour 40 à 50 malades, et les locaux inférieurs tinrent lieu d'asile pour les aliénés. Néanmoins, très peu de temps après, ces derniers, au nombre de 19, furent transportés des voûtes de l'Hospice au Champ-de-l'Air, dont la maison fut disposée pour 40 places.

Avant 1803, les Vaudois condamnés à une détention correctionnelle étaient transférés à Berne et subissaient leurs peines dans ce qu'on appelait le Schallwerck. Il n'existe chez nous aucune maison centrale de détention, mais seulement des prisons communales pour les condamnés à des peines légères. Lorsque le Canton de Vaud entra tout à coup dans la pleine jouissance de son indépendance, il dut par conséquent créer à la hâte les établissements dont il était dépourvu, et en particulier celui qui devait remplacer le Schallwerck. Dans le premier moment il ne trouva d'autre emplacement convenable que celui de l'Hôpital.

L'organisation et la surveillance de cet établissement furent confiés par la Chambre administrative, peu de temps avant sa dissolution, à une Direction composée de membres qui avaient généreusement offert leurs services.

Le premier soin de la Direction fut de prendre les mesures nécessaires pour la meilleure disposition possible de la partie du bâtiment destinée aux prisonniers, et de pourvoir à leur entretien de la manière la plus convenable. Elle avisa ensuite aux moyens de les occuper d'une manière utile et de les astreindre à un emploi régulier de leur temps. Elle joignit au travail les secours de la religion; un chapelain fut attaché à la maison et chargé d'y célébrer un service régulier.

Dans l'état où se trouvaient alors les prisons, c'était déjà beaucoup que ce qui avait été fait pour

les malheureux détenus. Mais vu l'insuffisance du local qui leur était affecté, à l'exception des heures qu'ils passaient dans les ateliers sous la surveillance de leurs chefs, ils vivaient en chambrées, réunis par groupes de 8, de 13 et même au-delà. On se bornait à veiller que pendant la nuit et les heures de repos ils ne se portassent pas à des excès bruyants, à des voies de fait. Quant à leurs communications intimes, à leurs conversations, qui n'étaient le plus souvent qu'une école d'enseignement mutuel de crimes, il était impossible de les prévenir, n'y d'y porter remède. Aussi un esprit d'insubordination se montrait par des désordres, des violences, allant jusqu'à la révolte; et l'on était réduit, pour les contenir, à se servir de la réclusion dans une géole obscure, pourvue de chaînes et du nerf de bœuf d'un prévôt chargé de ces déplorables exécutions.

En 1813, on s'occupa d'un projet pour la construction d'une maison de force; mais les événements de 1814 et 1815, suivis des années désastreuses de 1816 et 1817, forcèrent la suspension de cette œuvre importante. Elle fut reprise en 1820. La première pierre de l'édifice, fut posée le 11 mars 1822, et dans le mois de mai 1826, la maison de détention put recevoir les détenus des deux divisions criminelle et correctionnelle, au nombre de 82. Les frais d'achat du terrain, de construction et d'ameublement du tout, cellules et ateliers, s'élevèrent à la somme de 348,000 fr.

Le choix d'une épouse.

Un célibataire ayant résolu de se marier, tenait à se faire une opinion vraie de la femme. Il fouilla les bibliothèques et n'en fut guère édifié: le Japon lui fournit un recueil de *trente mille* définitions différentes; la Grèce quinze mille; l'Egypte ancienne, dix-sept mille deux cents; Rome vingt mille! Las de compiler, il interrogea les modernes et s'en tint à la France qui lui fournit à elle seule une quantité innombrable d'opinions contraires. Puis, la tête bourrelée, il finit par se dire: Le style, c'est l'homme! A bien plus forte raison, le style, c'est la femme! En conséquence, il rédigea une annonce ainsi conçue: « Un jeune homme, figure agréable, fortune *idem*, épouserait une personne honorable. Prière d'envoyer sa photographie qui sera rendue. Discrétion absolue. Y. Z., poste restante ».

Lors donc que le célibataire eut fait insérer son annonce, il attendit une huitaine de jours avec la quiétude d'un homme qui vient de dénouer sans tricher un nœud plus compliqué que le nœud gordien. Au bout de ce temps, il se présenta au guichet et ce fut en tremblant un peu qu'il demanda à l'employé:

— Y a-t-il, Monsieur, une lettre aux initiales Y Z?

— Une lettre? répondit l'employé, oh! il y en a plus d'une.

Et, d'un air tant soit peu narquois, il remit suc-

cessivement au célibataire trois piles de missives de toutes les dimensions.

Celui-ci rougit jusqu'au bout des ongles, laissa tomber une des piles, puis l'autre, puis la troisième et voyant ou entendant les rires discrets du public il prit un parti héroïque, étendit bravement son mouchoir par terre, jeta dedans pèle-mêle toute cette correspondance, ramassa les quatre coins du mouchoir et s'enfuit.

Rentré chez lui, il s'enferma pour lire consciencieusement *trois cent quatorze lettres*!

Les photographies n'étaient que des photographies, c'est-à-dire des portraits fort ressemblants mais qui généralement embellissent les vilaines personnes et enlaidissent les jolis visages. C'était secondaire.

Il fit un triage.

Les épîtres sentimentales furent mises tout de suite au rebut; c'était le pays des rêves, cela pouvait se résumer ainsi :

« Monsieur, je cherche un cœur pour mon cœur, » je veux aimer et être aimée; il y a quarante ans » que je parcours le monde sans trouver ce que je » désire; mais les âmes n'ont pas d'âge et la » mienne surtout est jeune! »

Il mit de même au rebut les lettres des femmes trop positives, dont le langage est : « dites-moi ce que vous avez et je vous dirai ce que je n'ai pas, » ou à peu près.

Les lettres des veuves eurent le même sort, car on sait que celui qui épouse une veuve, aussi bien que la jeune fille qui épouse un veuf, s'expose à pleurer le défunt plus sincèrement que ne le pleure l'ex-conjoint.

Du style, il s'en trouvait à revendre dans ces nombreuses professions de foi! L'orthographe n'était pas partout irréprochable, mais chacune des aspirantes disait avec une admirable finesse ce qu'elle voulait dire. Chacune avouait ses petits défauts en les habillant d'une façon agréable; chacune trouvait le moyen d'énumérer, sans en avoir l'air, une série de qualités triées sur le volet et faites pour séduire l'être le plus grincheux.

Après la trois cent treizième lettre le célibataire poussa le plus profond des soupirs en murmurant: Bon Dieu! il y a tant d'esprit là-dedans que je n'ose choisir!

Il déchiffra la trois cent quatorzième lettre... Point de recherche, un papier tout simple, une écriture nette et fine... peu de fioritures dans le style, quelques mots seulement et l'aveu tout simple qu'on ne trouvait pas de mari convenable.

Point de photographie non plus; on s'avouait laide.

Tant de simplicité émut le célibataire; il répondit à cette femme, qui ne parlait ni de son bon cœur, ni de ses beaux yeux, ni des revenus probables, et se risquait à prendre n'importe où son billet dans la loterie du mariage. Et le mariage se fit; tous les préliminaires furent bornés à des renseignements pris sur la moralité de chacun.

Toutes les lettres ont été consciencieusement brûlées; plus de cent arrivées trop tard sont restées à la poste.

Quant au ménage, il va bien; un gros garçon né depuis peu, fait aujourd'hui sa joie.

Coumeint quiet on ein a po se n'ardzeint.

Onna felhie pourra, qu'avâi étâ à la tserdze dè la coumouna tandi que l'étai bouéba, étai z'ua à maître drâi après sa première coumenion, et le fe cognessance d'on certain gaillâ que lâi promette dè la mariâ se la coumonna fasâi oquie. La gaupa ein parlâ ào syndiquo, que fe asseimbla la municipalità et décidaront dè lâi bailli dou-ceints francs, po s'ein débarassi, kâ s'ein terivot onco à meillâo martsi dinsè què d'avâi petêtrè onna ribandée dè petits bordzâi à férè misâ et à eintreteni. Lo luron dut veni po recognâitrè cllia somma et quand lè municipaux lo viront, sè desiront que faillâi que la gaillarda aussè 'na rude einvia dè sè mariâ, ka lo pourro diablio étai campin, novieint, crottu et quelion. Binsu que n'ein poivè pas dâo mé, mâ tot parâi! Enfin vo séde lo diton: « On mettrâi bin on tsapé à n'on tsin que trovérâi onna fenna. » Ora ne sé pas se la gaupa étai bin einfaratâie dè se n'amœirâo ào na, mâ tantiâ que lè z'anocès s'escrisiront. Lo syndiquo ne poue portant pas sè rateni dè lâi dere, tandi que l'étai soletta: Mâ, Zaline! coumeint fas-tou dè preindrè on homo asse mau fottu què cein?

— Eh! monsu lo syndiquo, se le repond, quoui diablio volliâi-vo qu'on pouessé avâi po dou-ceints francs!

La rosée du mois de mai est, dit-on, un cosmétique merveilleux; aussi les jeunes filles qui désirent conserver leur teint frais se lavent-elles le visage et le cou avec la rosée recueillie au matin du premier jour de mai sur les feuilles ou les fleurs. La rosée n'est autre chose que de l'eau de pluie, qui, pour les soins hygiéniques de la peau, convient certainement mieux que les eaux « dures » de nos sources, dont les petits cristaux calcaires qu'elles contiennent en suspension, peuvent érailler la couche superficielle de l'épiderme et rendre cette dernière plus ou moins rugueuse. L'eau de pluie, dans laquelle le savon se dissout facilement, doit être recommandée, non-seulement pour les lotions quotidiennes du corps, mais aussi pour les bains. La rosée de mai et des autres mois de l'année, vaut mieux, en tous cas, que les pomades, huiles et autres cosmétiques onctueux, qui troublent les fonctions de la peau et contribuent à provoquer des rides prématurées.

Opéra. — On annonce pour demain une 4^{me} et dernière représentation de *Carmen*, cette œuvre aussi attrayante par son drame plein d'action et d'intérêt que sa musique variée et charmante. — Grand succès de M^{me} Martelli.

L. MONNET.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOUD & C^{ie}